

**Extrait du registre aux délibérations du Conseil Communal de la
Ville de Differdange**

Séance publique du
Mercredi, 27 janvier 2016

Date de l'annonce publique de la séance: 21 janvier 2016

Date de la convocation des conseillers: 21 janvier 2016

Conseillers présents: MM. ANTONY – BERNARD – BERTINELLI – BURGER – DIDERICH – GLAUDEN – MME GOERGEN – MM. HOBSCHEIT – LIESCH – MANGEN – MEISCH – MULLER – RUCKERT – MMES SAEUL – SCHAMBOURG – MM. SCHWACHTGEN – TRAVERSINI – ULVELING – WINTRINGER.

Conseiller(s) absent(s) et excusé(s) : -

POINT N°3 de l'ordre du jour : Plan d'aménagement général et projets d'aménagement particuliers

a) projet d'aménagement particulier au lieu-dit « Avenue de la Liberté » à Niederkorn présenté par le collège des bourgmestre et échevins pour le compte de la s.à r.l. 'Seniorenresidenz Liberté'

Le Conseil Communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ;

Vu le projet d'aménagement particulier concernant des fonds sis à Niederkorn au lieu-dit « Avenue de la Liberté », présenté par le collège échevinal pour le compte de la sàrl « Senioreresidenz Liberté » ;

Vu l'avis au public du 6 août 2015, publié par voie d'affiche usuelle et dans quatre quotidiens publiés et imprimés au Grand-Duché de Luxembourg, informant le public sur le dépôt du dossier à la maison communale, et vu le certificat de publication y relatif datant du 8 septembre 2015 ;

Considérant que le délai de 30 jours a été respecté pour permettre au public de présenter des réclamations écrites contre le projet en question et considérant qu'aucune réclamation écrite n'a été transmise au collège échevinal ;

Vu l'avis de la cellule d'évaluation auprès du Ministère de l'Intérieur du 27 novembre 2015 concernant le projet d'aménagement particulier ;

Vu l'avis du 3 décembre 2015 de la part du Centre national de recherche archéologique (CNRA) ;

Vu la prise de position du 14 janvier 2016 du bureau Romain Schmiz architecte & urbanistes par rapport à l'avis du 27 novembre 2015 de la cellule d'évaluation et considérant que les adaptations relatives, au niveau de la partie écrite comme au niveau de la partie graphique, ont été faites par le bureau d'architecte ;

Considérant qu'après analyse du dossier, le collège constate que le projet d'aménagement particulier en question est conforme au plan d'aménagement général ;

Sur proposition du collège échevinal et après avoir délibéré et voté conformément à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988,

décide à l'unanimité

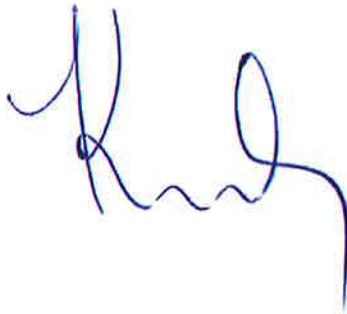
d'adopter le plan d'aménagement particulier concernant des fonds sis à Niederkorn au lieu-dit « Avenue de la Liberté », présenté par le collège échevinal pour le compte de la sàrl « Senioreresidenz Liberté ».

La présente délibération est transmise à l'autorité supérieure pour approbation.

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme

Le secrétaire,



Le bourgmestre,



Differdange, le 8 septembre 2015

Certificat de publication

Par la présente, il est certifié que, conformément aux dispositions de la loi du 28 juillet 2011 portant modification de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain,

- le projet d'aménagement particulier dénommé « Mathendal 2, 3, 4 & 5 » portant sur des fonds sis à Niederkorn, élaboré par le bureau d'architecture Jim Clemes pour le compte de la société Integra Investment sa, et
- la modification du projet d'aménagement particulier dénommé « avenue de la Liberté », portant sur des fonds sis à Niederkorn, élaboré par les bureaux d'architecture Ludes et Schmitz pour le compte de la Seniorenresidenz Liberté sarl,

ont été publiés et affichés aux endroits usités du 7 août au 7 septembre 2015 inclusivement.

Dans la période précitée, aucune observation ou réclamation n'a été adressée au collège échevinal.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins,

Henri KRECKÉ

Secrétaire communal *adj*

Roberto TRAVERSINI

Bourgmestre

Differdange, le 6 août 2015

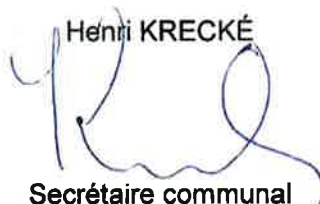
AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, il est porté à la connaissance du public que

- le projet d'aménagement particulier dénommé « Mathendal 2, 3, 4 & 5 » portant sur des fonds sis à Niederkorn, élaboré par le bureau d'architecture Jim Clemes pour le compte de la société Integra Investment sa, et
- la modification du projet d'aménagement particulier dénommé « avenue de la Liberté », portant sur des fonds sis à Niederkorn, élaboré par les bureaux d'architecture Ludes et Schmiz pour le compte de la Seniorenresidenz Liberté sàrl,

sont déposés à l'inspection du public au service technique de la Ville de Differdange. Toutes les observations à l'encontre de ces projets d'aménagements particuliers devront être déposées par écrit au secrétariat communal dans un délai de trente jours. Le dossier restera à l'inspection du public durant le même délai (prière de prendre un rendez-vous, tél. 58 77 1 – 1287).

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins,

Henri KRECKÉ

Secrétaire communal

Tom Ulveling

Echevin en remplacement
du bourgmestre

L'INTÉGRATION GION

ché

d'ouverture: L'ouverture
lle, de l'Intégration et à la
er - L-2919 Luxembourg

de la structure d'héber-
e cadre de la «WAK-Wan-

orn on: Une visite obli-
mbre 2015 à 11 heures

omission: Les cahiers des
ivent être téléchargés sur

ise avant le jour et l'heure

2019762.1

IS À BON MARCHÉ S.A.

ché

d'ouverture: SNHBM - 2B,

ros-oeuvre de 32 maisons

omission: Le bordereau
w.snhbm.lu.

l'offre: 14 septembre 2015.

2019769.1

IS À BON MARCHÉ S.A.

ché

d'ouverture: SNHBM - 2B,

rastructure et gros-oeuvre

omission: Le bordereau-

l'offre: 14 septembre 2015.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES DIRECTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Avis de marché

Procédure: européenne ouverte

Type de marché: Services

Modalités d'ouverture des offres:

Date: 28/9/2015 - **Heure:** 16.00

Lieu: Ministère des Affaires étrangères et européennes - Direction
de la coopération au développement et de l'action humanitaire - 6,
rue de la Congrégation - L-1352 Luxembourg

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

Intitulé attribué au marché: Evaluation du Plan stratégique 2012-
2016 d'ADA - Appui au développement autonome

Description succincte du marché: L'objectif de cette évaluation
consiste dans la vérification de la pertinence des différents pro-
grammes du Plan stratégique 2012-2016 d'ADA, de la valeur ajoutée
d'ADA dans la mise en oeuvre efficace et efficiente d'interventions
dans le domaine de la microfinance et de la finance inclusive dans les
pays partenaires ainsi que de l'impact durable de ces interventions
en termes de réduction de la pauvreté. L'évaluation analysera en
outre la structure organisationnelle d'ADA et les relations institu-
tionnelles avec son principal mandataire, le MAEE, ainsi qu'avec ses
partenaires sur place.

SECTION IV: PROCÉDURE

Conditions d'obtention du cahier des charges:

uniquement retraité électronique via le site [http://www.marches.
public.lu/](http://www.marches.
public.lu/)

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations:

Modalités visite des lieux/réunion d'information:

Réunion d'information le mardi 15 septembre 2015 à 16 heures

Ministère des Affaires étrangères et européennes

Direction de la coopération au développement

et de l'action humanitaire

6, rue de la Congrégation

L-1352 Luxembourg

Réception des offres: Ministère des Affaires étrangères et euro-
péennes - Direction de la coopération au développement et de l'ac-
tion humanitaire - A l'attention de M. René Lauer, Coordinateur du
service «Evaluation et contrôle de qualité» - 6, rue de la Congrégation
- L-1352 Luxembourg

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.: 6/8/2015

La version intégrale de l'avis n° 1500928 peut être consultée sur
www.marches-publics.lu

2019749.1



Ville de Differdange

Avis au public

Conformément aux dispo-
sitions de la loi modifiée du 19
juillet 2004 concernant l'amé-
nagement communal et le dévelop-
pement urbain, il est porté à la
connaissance du public que

- le projet d'aménagement par-
ticulier dénommé «Mathendal
2, 3, 4 & 5» portant sur des
fonds sis à Niederkorn, élaboré
par le bureau d'architecture
Jim Clemes pour le compte de
la société Integra Investment
sa, et
- la modification du projet
d'aménagement particulier dé-
nommé «avenue de la Liber-
té», portant sur des fonds sis
à Niederkorn, élaboré par les
bureaux d'architecture Ludes
et Schmitz pour le compte de la
Seniorenresidenz Liberté sàrl,
sont déposés à l'inspection du
public au service technique de la
Ville de Differdange.

Toutes les observations à l'en-
contre de ces projets d'aména-
gements particuliers devront être
déposées par écrit au secréta-
riat communal dans un délai de
trente jours. Le dossier restera à
l'inspection du public durant le
même délai (prière de prendre un
rendez-vous, tél. 58 77 1-1287).

Le Collège des Bourgmestre
et Echevins,
Roberto Traversini,
bourgmestre
Erny Muller, échevin
Tom Ulveling, échevin
Georges Liesch, échevin
Fred Bertinelli, échevin

2019807.1



Ville de Diekirch

Avis au public

Enquête de commodo et incommodo

La demande suivante a été présentée par la société ENECO S.A. de
Sandweiler en vue d'obtenir l'autorisation pour l'exploitation d'une
blanchisserie et d'un atelier de conditionnement de légumes à

**Lëtzebuurger
Jongbaueren a Jongwënzer
Service Coopération a.s.b.l.**

Am Déngscht vun der
ländlecher Bevëlkerung
an Afrika



TAGEBLATT 08/08/15

Administration communale de Roeser

Avis de marché

Procédure: ouverte

Type de marché: Travaux

Ouverture le 24/09/2015 à 11:30. Lieu d'ouverture: salle des séances de la maison communale de Roeser, 40 Grand-rue à L-3394 Roeser.

Intitulé: aménagement d'un trottoir dans la rue de Crauthem à Peppange

Description: Démolition et terrassement: 850 m³;

construction d'un mur de soutènement: 250 m²;

aménagement trottoir: 150 m²

Conditions de participation: voir cahier des charges

Modalités visite des lieux/réunion d'information: la visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire..

Conditions d'obtention du dossier de soumission: les documents de soumission peuvent

être retirés à partir du lundi 10 août 2015 auprès du service technique de l'administration communale de Roeser, 40 Grand-rue à L-3394 Roeser, après préavis par lettre ou fax (36 92 32 259)

Réception des offres: les offres portant l'inscription „soumission pour....“ sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date de publication de l'avis 1500926 sur

www.marches-publics.lu:
06/08/2015

Le collège des bourgmestre et échevins:
Tom JUNGEN, bourgmestre
Marianne PESCH-DONDELINGER, échevin
Renée QUINTUS-SCHANEN, échevin

175995



Ville de Diekirch

Avis au public Enquête de

Emplacement:
32, rue du Walebroch
L-9291 Diekirch
Numéro cadastral 1459/8081,
section A de Diekirch
Etablissement de classe 1 -
Dossier 1/14/0339

Le dossier s'y rapportant est déposé pendant les heures de bureau au Secrétariat communal de Diekirch du 10 août 2015 au 24 août 2015 inclusivement. Des objections sont à adresser par écrit



Ville de Differdange

Avis au public

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, il est porté à la connaissance du public que

- le projet d'aménagement particulier dénommé «Mathendal 2, 3, 4 & 5» portant sur des fonds sis à Niederkorn, élaboré par le bureau d'architecture Jim Clemen pour le compte de la société Integra Investment sa, et
- la modification du projet d'aménagement particulier dénommé «avenue de la Liberté», portant sur des fonds sis à Niederkorn, élaboré par les bureaux

d'architecture Ludes et Schmiz pour le compte de la Seniorensiedlung Liberté sàrl,

sont déposés à l'inspection du public au service technique de la Ville de Differdange.

Toutes les observations à l'encontre de ces projets d'aménagements particuliers devront être déposées par écrit au secrétariat communal dans un délai de trente jours. Le dossier restera à l'inspection du public durant le même délai (prière de prendre un rendez-vous, tél. 58 77 1 - 1287).

Le Collège des
Bourgmestre et Echevins,
Roberto TRAVERSINI,
bourgmestre
Erny MULLER, échevin
Tom ULVELING, échevin
Georges LIESCH, échevin
Fred BERTINELLI, échevin

175967



Service Architecture, Urbanisme, Espaces Verts

AVIS DE CONCOURS

Type de concours: concours restreint

Date limite de réception des projets ou des demandes de participation:
Date: 18/09/2015 Heure: 16:00

Avis au public

INL est fermé au public du 10 août au 1^{er} septembre 2015 inclus

Il est porté à la connaissance du public que l'Institut national des langues (INL) à Luxembourg-Kirchberg est fermé au public durant les vacances d'été du 10 août au 1^{er} septembre 2015 inclus.

Attention nouvelle adresse:

15, rue Léon Hengen
L-1745 Luxembourg
Tél: 26 44 30 - 1
Fax: 26 44 30 - 330
Courriel: info@inll.lu.

La direction de
l'Institut national
des langues

176000

Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Avis de marché

Procédure: ouverte

Type de marché: Services

Ouverture le 18/09/2015 à 11:00. Lieu d'ouverture: L'ouverture des offres se fera au Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, 12-14, avenue Emile Reuter, L-2919 LUXEMBOURG

Description: Surveillance et gardiennage de la structure d'hébergement pour personnes sans abri dans le cadre de la «WAK-Wanteraktioun»

Modalités visite des lieux/réunion d'information: Une visite obligatoire des lieux sera organisée le 2 septembre 2015 à 11:00

ainsi que de l'impact durable de ces interventions en termes de réduction de la pauvreté. L'évaluation analysera en outre la struc-

no 1500928 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

176005



Ville de Differdange

Avis au public

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, il est porté à la connaissance du public que

- le projet d'aménagement particulier dénommé «Mathendal 2, 3, 4 & 5» portant sur des fonds sis à Niederkorn, élaboré par le bureau d'architecture Jim Clemes pour le compte de la société Integra Investment sa, et
- la modification du projet d'aménagement particulier dénommé «avenue de la Liberté», portant sur des fonds sis à Niederkorn, élaboré par les bureaux

175968

Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

Avis de marché

Procédure: ouverte

Type de marché: Services

Ouverture le 18/09/2015 à 11:00. Lieu d'ouverture: L'ouverture des offres se fera au Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, 12-

Wanteraktioun»

Modalités visite des lieux/réunion d'information: Une visite obligatoire des lieux sera organisée le 2 septembre 2015 à 11h00

Conditions d'obtention du dossier de soumission: Les cahiers des charges et bordereaux de soumission peuvent être téléchargés sur le portail des marchés publics

Réception des offres: L'offre doit être remise avant le jour et l'heure fixée pour l'ouverture de

d'architecture Ludes et Schmitz pour le compte de la Seniorenrésidencez Liberté sarl,

sont déposés à l'inspection du public au service technique de la Ville de Differdange.

Toutes les observations à l'encontre de ces projets d'aménagements particuliers devront être déposées par écrit au secrétariat communal dans un délai de trente jours. Le dossier restera à l'inspection du public durant le même délai (prière de prendre un rendez-vous, tél. 58 77 1 - 1287).

Le Collège des Bourgmestre et Echevins, Roberto TRAVERSINI, bourgmestre Erny MULLER, échevin Tom ULVELING, échevin Georges LIESCH, échevin Fred BERTINELLI, échevin

diplômes et certificats sont à adresser pour le 28 août 2015 au plus tard au

Centre socio-éducatif de l'État c/o M. Fernand BOEWINGER b. p. 22 L-5507 Wörmeldange

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez contacter le numéro de téléphone 760565-300.

175887

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

D'Staatlech Kannerheemer, SCHÉFFLENG, sichen

1 Educateur (m/w)
40 Stonnen d'Woch

op begrenzten Zäit vum 1. September 2015 bis den 14. Mee 2016

an

1 Educateur (m/w)
20 Stonnen d'Woch

op onbegrenzten Zäit vum 1. Oktober 2015 un fir an engem Wunngrupp ze schaffen

Verlaangten Profil:

- een Diplom vum Educateur hunn.

- Bereetschaft a Fäegkeet hunn, souwuel an enger Equipe pluridisciplinär wéi och autonom ze schaffen.

- Eng emotional a perséinlech

V. Späitz, M. Kox, J. Jannar, H. Hinterscheid, D. Codello.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

D'Staatlech Kannerheemer, SCHÉFFLENG, sichen

1 aide-ménagère (w/m)
carrière A

40 Stonnen d'Woch

op onbegrenzten Zäit vum 1. September 2015 un

Verlaangte Profil:

- Énnerhalt vun engem Wunngrupp assuréieren.

- Selbstänneg schaffen kënnen.

- Lëtzebuergesch, Däitsch an Franséisch Kenntnisser sinn vun Virdeel

D'Demande mat Liewenslaf an Foto ass bis den 21. August 2015 un den Direkter vun de Staatleche Kannerheemer ze schécken.

Maisons d'enfants de l'Etat
B.P. 51

L- 3801 Schifflange

Tél: 54 71 67

Eng éischt Wiel gëtt op Basis vun den Dossiere gemaach.

175962



Ville de Diekirch

Avis au public Enquête de commodo et incommodo

La demande suivante a été présentée par la société ENEC S.A. de Sandweiler en vue d'obtenir l'autorisation pour l'exploitation d'une blanchisserie et d'un atelier de conditionnement légumes à Diekirch.

Exploitant: FORUM POUR L'EMPLOI A.S.B.L.

Objet: exploitation d'une blanchisserie et d'un atelier de conditionnement de légumes

Emplacement:

32, rue du Walebroch

L-9291 Diekirch

Numéro cadastral 1459/808 section A de Diekirch

Etablissement de classe 1
Dossier 1/14/0339

Le dossier s'y rapportant est déposé pendant les heures de bureau au Secrétariat communal de Diekirch du 10 août 2015 au 24 août 2015 inclusivement. Des objections sont à adresser par écrit au Collège échevinal

Avis au public

nante. En 2014, un peu moins de 60% des petits Alsaciens-Mosellans suivent des cours de religion au primaire, et seulement un quart environ au collège, selon les rectorats.

L'Alsace et la Moselle ayant été annexées par l'Empire allemand de 1871 à 1918, les lois sur la laïcité votées en France durant cette période ne s'y appliquent pas. Le régime scolaire local a toujours pour socle la loi Falloux

une connaissance des autres religions

LAURENT PY, Père de deux enfants scolarisés à Strasbourg

Toutefois pour les églises d'Alsace-Moselle, l'enseignement du fait religieux, que l'Education nationale veut renforcer dans ses futurs programmes d'histoire au collège, «fait l'impasse sur les valeurs». «Nous voulons transmettre une éthique de fraternité fondée sur la croyance, sans forcément transmettre la croyance

en Alsace- Car l'islam pas un culte tefois son principe catholique de

JOURNAL 08/08/15



Ville de Differdange

Avis au public

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, il est porté à la connaissance du public que

- le projet d'aménagement particulier dénommé «Mathendal 2, 3, 4 & 5» portant sur des fonds sis à Niederkorn, élaboré par le bureau d'architecture Jim Clemes pour le compte de la société Integra Investment sa, et
 - la modification du projet d'aménagement particulier dénommé «avenue de la Liberté», portant sur des fonds sis à Niederkorn, élaboré par les bureaux d'architecture Ludes et Schmiz pour le compte de la Seniorenresidenz Liberté sàrl,
- sont déposés à l'inspection du public au service technique de la Ville de Differdange.

Toutes les observations à l'encontre de ces projets d'aménagements particuliers devront être déposées par écrit au secrétariat communal dans un délai de trente jours. Le dossier restera à l'inspection du public durant le même délai (prière de prendre un rendez-vous, tél. 58 77 1 - 1287).

Le Collège des
Bourgmestre et Echevins,
Roberto Traversini, bourgmestre
Erny Muller, échevin
Tom Ulveling, échevin
Georges Liesch, échevin
Fred Bertinelli, échevin

175969

Verzaubertes St. We

Das saarländische Städtchen ist an diesem
zur Bühne für Zauberer aus aller Welt



Rund um den Dom wird gezaubert, was das Zeug hält

Foto: St. Wendel

ST. WENDEL Die Innenstadt des saarländischen St. Wendel ist zur Bühne für Zauberer aus aller Welt

geworden. Das 15. Festival „Zauberhaftes St. Wendel“ begann gestern Nachmittag bei Sonnenschein

und
Stimm
Besuch
Abend
sator
werbe
Plätze
Wend
des P

30.00
Insges
Besuch
tern
16 d
an. D
9.200
Kam

Inter
Eine
bewe
Kost
gier
schic
„Huf
wird